

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE	REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE -EGALITE -FRATERNITE SYNDICAT MIXTE ORGE YVETTE SEINE	N°2022/15
--------------------------------	--	-----------

Le Comité Syndical légalement convoqué le 1<sup>er</sup> mars 2022, s'est assemblé le 8 mars 2022 à 19h00, au siège social du syndicat, sous la Présidence de M Brahim OUAREM

Nombre de délégués en exercice : 35

Présents : Pascal FOURNIER, Eric JANIN, Stéphane BELLEC, Patric BRETHOUS, Patrick BARRANCO, Edouard MATT, Nathalie PFEIFFER, Sylvain TANGUY, Philippe BOUSSELET, Daniel ESPRIN, Hervé FORCONI, Michel NOEL, Jacques PEREZ, Ludovic GOURDY, Brahim OUAREM, Joseph DELPIC, Gabin ABENA, Viviane LE BLANC, Gilles FRAYSSE, Jean-Claude LE ROUX

Pouvoirs : Grégory GOBRON, Jean-Claude DELIANCOURT, Xavier DUGOIN

Absents excusés : Anne SCACCHI, Romain COLAS, Michel PELTIER, Véronique MAYEUR, Thierry ROUYER, Jean-Marc FOUCHER, Michel LEPRETRE, Michel COLLET, Serge HUBERT, Pierre Henri CELLIER, Ruddy SITCHARN, Khellaf BENIDJER

Présents : 20

Pouvoirs : 3

Votants : 23

Le Président constate le quorum et procède à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Madame Viviane LE BLANC est désignée secrétaire de séance**

**OBJET : CONVENTION CADRE RELATIVE A L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRIQUES DEPLOYES PAR ORANGE**

Le Comité Syndical,

Vu l'article L2224-35 du CGCT qui vise la rationalisation et la réduction des coûts lors de travaux d'enfouissements conjoints des réseaux basse tension et de télécommunication ;

Compte tenu de l'étroite imbrication entre les travaux de génie civil nécessités par le projet de dissimulation des réseaux de distribution électrique du SMOYS et ceux afférents au déplacement en souterrain du réseau aérien de communications électroniques d'ORANGE, celle-ci délègue au SMOYS sous forme d'un mandat, la maîtrise d'ouvrage des études de génie civil et des travaux de dissimulation de ses équipements de communications électroniques. Les études de câblage, la validation des études de génie civil et la réception des travaux de génie civil et de câblage sont à la main d'ORANGE.

Après en avoir délibéré,

**VALIDE** le projet de convention relative à l'enfouissement des réseaux des communications déployés par ORANGE, joint en annexe

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Vote	
UNANIMITE	
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

La délibération est adoptée,

L'autorité territoriale,

Le Président,

Brahim OUAREM